

ceux qui sont familiers avec la statistique démographique d'obtenir, à défaut de mieux, au moins une impression d'ensemble.¹

A première vue, une comparaison sommaire entre la population urbaine du Canada en 1921, et celle des Etats-Unis en 1920, nous induirait à croire que notre pays, quoique beaucoup moins densément peuplé que les Etats-Unis, possède un pourcentage de population urbaine sensiblement égal, soit 49·52 au Canada, contre 51·4 aux Etats-Unis; toutefois une conclusion trop hâtive serait décevante, car il faut tenir compte du fait qu'aux Etats-Unis, les habitants des localités n'atteignant pas 2,500 âmes sont classifiés comme ruraux, tandis qu'au Canada, les habitants de certains villages ou hameaux de moins de 100 âmes sont classifiés comme urbains. En se servant des chiffres du tableau 31, on obtiendra une base de comparaison beaucoup plus équitable. Ainsi, lors du recensement effectué aux États-Unis en 1920, 25·9 p.c. de leur population résidaient dans des cités de 100,000 âmes et plus, tandis que les grandes cités canadiennes ne contenaient en 1921, que 18·87 p.c. de la population; de plus, 16·4 p.c. de la population des Etats-Unis habitaient dans les cités de 10,000 à 100,000 habitants et 4·7 p.c. dans les cités et les villes de 5,000 à 10,000 habitants, tandis que le Canada n'avait dans les groupes urbains des mêmes catégories que 13·32 p.c., et 4·36 p.c. respectivement de sa population. Donc, en considérant toutes les agglomérations supérieures à 5,000 âmes—les seules pour lesquelles on puisse facilement établir une comparaison—on voit qu'elles étaient habitées, aux Etats-Unis par 47 p.c. de la population et au Canada par 36·55 p.c. de la population; d'où il suit que l'urbanisme est plus développé aux Etats-Unis qu'au Canada, phénomène naturel dans un pays plus ancien et dont la population est plus dense.

Prenant pour base la classification du recensement, le tableau 31 démontre que dans la dernière décade comme dans la précédente, les agglomérations urbaines ont absorbé un peu plus des deux tiers de l'augmentation totale de la population, de telle sorte qu'en 1921, le groupe urbain du Canada était presque égal au groupe rural. Au premier juin 1921, sur 1,000 habitants du Canada, 505 résidaient dans les campagnes et 495 dans les agglomérations urbaines, au lieu de 546 ruraux et 454 urbains au premier juin 1911, 625 ruraux et 375 urbains en 1901, 682 ruraux et 318 urbains en 1891. Pour la première fois, le recensement de 1921 nous révèle que le Canada possède des cités de plus d'un demi-million d'habitants. Ceci est démontré par le tableau 31 indiquant la répartition de la population urbaine: ces cités sont Montréal avec 618,506 âmes et Toronto avec 521,893 âmes; la métropole est entourée de plusieurs cités satellites, telles que Verdun, Westmount, Lachine, Outremont, lesquelles s'ajoutant à d'autres petites villes du voisinage, portent la population de "Montréal agrandi" à 700,000 âmes. Nulle autre cité ne s'est élevée jusqu'à 200,000 âmes, mais durant la décade passée Hamilton et Ottawa ont rejoint Winnipeg et Vancouver, comme cités de plus de 100,000 habitants; Québec, qui se trouvait en 1911, avec Hamilton et Ottawa, dans la catégorie des cités de 50,000 à 100,000 âmes, est toujours dans la même classe, suivie à distance considérable par Calgary, London, Edmonton et Halifax. Enfin, sept cités de moindre envergure avaient en 1921 une population de 25,000 à 50,000 âmes, c'étaient St. John, Victoria, Windsor, Regina, Brantford, Saskatoon et Verdun. Les détails de la population de ces cités et d'autres cités et villes de 5,000 âmes au moins sont contenus dans le tableau 33, qui résume chacun des recensements de 1871 à 1921. Le tableau 34 est consacré aux petites agglomérations urbaines de 1,000 à 5,000 âmes en 1901, 1911 et 1921.

¹ Aux Etats-Unis, le bureau de recensement considère comme population urbaine les habitants des cités et autres agglomérations urbaines ayant au moins 2,500 habitants, ainsi que ceux des villes du Massachusetts, du New-Hampshire et du Rhode Island, ayant 2,500 habitants. Quoique ces "villes" aient un caractère partiellement rural, résultant de la forme du gouvernement local existant dans ces Etats, le bureau du recensement des Etats-Unis a jugé équitable d'en classer la population comme urbaine.